

REGLEMENT DU JEU POITIERS KENNEDY

ARTICLE 1 - Organisation

Banque CIC Ouest, SA au capital de 83 780 000 euros dont le Siège Social est 2, avenue Jean-Claude Bonduelle à Nantes, organise, dans le cadre de l'ouverture de l'agence Poitiers Kennedy jeu concours du 29 janvier au 29 mars 2014. Ce jeu est gratuit, sans obligation d'achat et libre de tout engagement vis-à-vis de CIC Ouest. Il désignera, par tirage au sort, 3 gagnants.

ARTICLE 2 - Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne majeure ayant la capacité juridique, résidant en France métropolitaine. Les salariés et retraités de CIC et Crédit Mutuel et de leurs filiales, ainsi que les membres de leur famille (conjoint, concubin, enfants, ascendants directs et collatéraux) ne peuvent pas participer au jeu. Seules les personnes physiques peuvent participer à titre individuel.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

ARTICLE 3 - Modalités de participation

Les participants au jeu compléteront un bulletin disponible à l'agence Poitiers Kennedy et le déposeront dans l'urne prévue à cet effet, aux heures d'ouverture de l'agence, à savoir

<i>mardi</i>	08h45-12h30	13h45-18h00
<i>mercredi</i>	08h45-12h30	13h45-18h00
<i>jeudi</i>	08h45-12h30	13h45-18h00
<i>vendredi</i>	08h45-12h30	13h45-18h00
<i>samedi</i>	08h45-12h30	

La participation au jeu ne peut se faire qu'au moyen de ce seul bulletin (mêmes nom et adresse). En cas de pluralité de participation au nom de la même personne, chaque bulletin sera réputé nul. Ne seront pas pris en considération les bulletins sans adresse, surchargés, illisibles ou raturés.

Les participants font élection de domicile à l'adresse indiquée sur le bulletin de participation

ARTICLE 4 – Description des dotations

Les 3 lots :

- 2 tablettes numériques d'une valeur unitaire de 156.04 € HT: "Galaxy Tab3 7" Wifi 8Go Blanche" - Galaxy Tab 3 - 7 pouces Wi-Fi - Android™ Jelly Bean 4.1.2 - Wi-Fi 802.11 a/b/g/n - Ecran TFT 7.0" (169 PPI) 6 Batteries 4000 mAh - Processeur Dual Core 1,2 GHz - Mémoire Interne 8 Gb - Sorecop et Deee comprises
- 1 Smartphone 4G Nokia Lumia 625: d'une valeur unitaire de 185 € HT. DAS 0.95W/kg. Ecran 4.7" Windows Phone 8. Capacité maximale d'extension (micro SD) supportée 54Go. Capacité en batterie : 20000mAh. Dimension en mm : 133 x72x9. Poids : 159g.

ARTICLE 5 - Tirage au sort

Le tirage au sort sera effectué par les organisateurs et devant témoins. Il aura lieu le jeudi 10 avril à 14h00, dans les locaux de la Direction de la Communication de la Banque CIC Ouest, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle à Nantes. Il sera effectué parmi tous les bulletins de participation valides recueillis à l'agence Poitiers Kennedy et déterminera les 3 gagnants.

ARTICLE 6 – Avis de gain

Les gagnants sont avertis individuellement par téléphone dans un délai de 30 jours suivant le tirage au sort. Aucun appel ni courrier ne sera en revanche adressé aux participants qui n'auront pas gagné.

ARTICLE 7 – Attribution des lots

Leur gain leur sera remis autour d'un cocktail auquel ils seront conviés. Tout gagnant non présent au cocktail devra se rendre à l'agence citée dans l'invitation afin de récupérer son lot sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité. Tout lot non réclamé par un gagnant dans un délai de 2 mois suivant la date du tirage au sort ne sera pas attribué. Au-delà de cette limite, les prix resteront acquis à CIC Ouest. En aucun cas, la contrepartie en espèces des lots ne pourra être exigée ni le remplacement ou l'échange des lots pour quelque cause que ce soit. Lors de la remise du lot, le gagnant signera une attestation signifiant qu'il a bien récupéré le prix qu'il avait gagné.

ARTICLE 8 – Consultation du règlement

Le simple fait de participer à ce jeu entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement du jeu déposé à la SCP Levesque, Callard et Bréheret, huissiers de justice associés à Vertou (44130) 1 rue Auguste Saupin.

Le règlement des opérations est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite à l'adresse suivante: CIC Ouest, Direction de la Communication, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle 44000 Nantes et consultable sur le site : www.huissier-44.com. Le remboursement du timbre nécessaire à la demande du présent règlement sera remboursé au tarif en vigueur. Ces demandes doivent être effectuées au plus tard 15 jours après la date de clôture du jeu.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique concernant les modalités du jeu, la détermination des gagnants et l'interprétation ou l'application du règlement.

ARTICLE 9 – Loi informatique et libertés

Le règlement du jeu est déposé à la SCP Levesque, Callard et Bréheret, huissiers de justice associés à Vertou (44120) 1 rue Auguste Saupin, et adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite à l'adresse suivante : CIC Ouest, Direction du Marché Grand Public, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle 44000 Nantes.

Le règlement est également disponible sur le site : www.huissier-44.com

Les informations recueillies à l'aide du bulletin de participation peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les données personnelles collectées sur toutes les personnes citées sur le bulletin seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise des lots ainsi qu'à des fins de prospection commerciale. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires.

Toutes les personnes citées sur le bulletin disposent d'un droit d'accès, de rectification, de communication et d'opposition sur simple demande auprès de Banque CIC Ouest - 2 avenue Jean Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex.

Les gagnants autorisent l'utilisation éventuelle de leur nom et de leur photographie dans toute manifestation publi-promotionnelle ou purement informative liée au présent jeu, en donnant leur accord écrit sur les dispositions du présent article, conformément à la législation en vigueur. Cette utilisation ne pourra pas ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

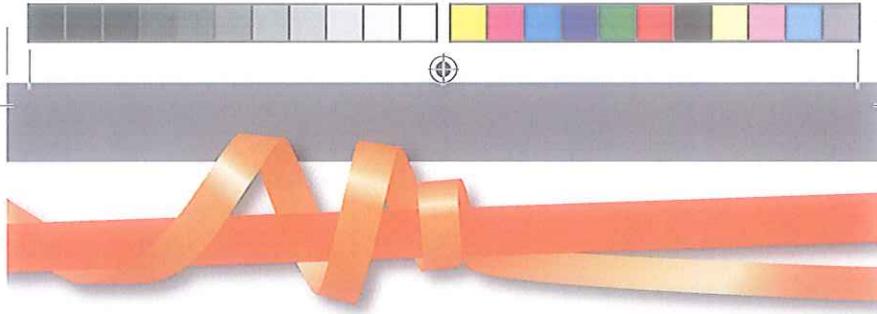
ARTICLE 10 - Divers

Toutes difficultés quant à l'application du présent règlement feront l'objet d'une interprétation souveraine des organisateurs. Les contestations ne seront recevables que dans un délai de 2 mois après le tirage au sort. La Société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent.

Elle ne saurait être responsable de tout fait qui pourrait lui être imputable notamment en cas de force majeure susceptible de modifier, perturber ou annuler le jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

ARTICLE 11 – Loi applicable

Le présent règlement est régi par la loi française.



**Grand Jeu
du 29 janvier
au 29 mars
2014**



JEU CIC POITIERS KENNEDY

(Jeu sans obligation d'achat)

A GAGNER :

2 tablettes Samsung Galaxy Tab3 7'

1 Smartphone 4G Nokia Lumia 625



Construisons dans un monde qui bouge.

Lots offerts par la Direction de Région Poitou Charentes



Bulletin jeu

Pour participer au jeu CIC Ouest Poitiers Kennedy du 29 janvier au 29 mars 2014, complétez ce bulletin et déposez-le dans l'urne de l'agence CIC Ouest Poitiers Kennedy, 3 rue de Chalons aux jours et horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi 8h45-12h30 13h45-18h00 et le samedi 8h45-12h30. Tel : 05 49 18 68 50

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel :

Email :@.....

Votre agence CIC Ouest :

Souhaitez-vous rencontrer un conseiller CIC : oui non

Notre offre Téléphonie Tout Illimité à 15.99€ par mois* sans engagement pourrait-elle vous intéresser ? oui non

OFFRE SOUMISE A CONDITIONS. *Réservé à l'usage privé des personnes physiques titulaires d'une carte de paiement CIC (hors cartes de retrait, cartes de dépôts et cartes prépayées). Réduction de 4 €/mois sur le forfait PROMPTO à 19,99 € valable pour une seule ligne. En cas de résiliation de la carte, suppression de la réduction. 3 h max/appel et 129 destinataires différents /mois. Hors usages surtaxés. Sous réserve de mobile compatible. CIC Mobile est un service de l'opérateur El Telecom 12 rue Gaillon Paris 75002 proposé par le CIC. CIC - RCS Paris 542 016 381. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, il convient de préciser que les données personnelles collectées seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise des lots ainsi qu'à des fins de prospections commerciales. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires. La date de tirage au sort aura lieu à la Direction de la Communication le mardi 25 mars 2014 sous contrôle d'huissier de justice. Le règlement du jeu est déposé à la SCP Levesque, Callard et Bréheret. Lots : 2 tablettes numériques d'une valeur unitaire de 156.04 € HT: «Galaxy Tab3 7» Wifi 8Go Blanche - Galaxy Tab 3 - 7 et 1 smartphone 4G Nokia Lumia 625 d'une valeur unitaire de 185 € HT. Banque CIC Ouest (CIC Ouest) - Banque régie par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - SA au capital de 83 780000 € - 2, avenue Jean-Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes cedex 1 - Tél: 02 40 12 91 91 - Swift CMCIFRPP - www.cic.fr - 855 801 072 RCS Nantes - N° TVA Intracommunautaire FR50855801072. M. le Médiateur du CIC - Libre réponse n°35738-75085 Paris Cedex 02 Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en Opérations d'assurance : ORIAS 07 008 480 (www.orias.fr)



Construisons dans un monde qui bouge.

CIC Ouest - janvier 2014 - Document et photos non contractuels - Photos : thinkstock. Ne pas jeter sur la voie publique

